

ATELIER  
PROTECTION DES CRÉANCES BANCAIRES  
&  
RESPONSABILITÉ DE LA BANQUE DANS LES OPERATIONS  
DE CREDITS AUX PME

**PRESENTATION ET CONTEXTE GENERAL DE L'ATELIER**

Le choix de la thématique de cet atelier est présidé par les évolutions récentes qui ont marqué la législation et la jurisprudence relatives aux activités bancaires, dont le noyau dur est l'activité de crédit.

La distribution de crédit n'est plus une opération déterminée exclusivement par la surface financière de garanties obtenues. La maîtrise des obligations de la banque et de la portée de ses interventions en la matière, qui ne cessent de s'alourdir et de s'obscurcir, est devenue un préalable fondamental pour la préservation des intérêts de la banque dans le cadre des opérations de crédit. Le contexte économique instable et l'inexpérience des PME rendent plus importante la charge de vigilance et de prudence pesant sur les gestionnaires des comptes entreprises.

Par ailleurs, de la prévention interne à la liquidation judiciaire, en passant par la prévention externe et le redressement judiciaire, les procédures collectives sont un véritable labyrinthe d'intérêts foncièrement contradictoires, où la banque est un intervenant de premier choix.

A ce sujet, l'objectif de l'atelier n'est pourtant pas la maîtrise des procédures collectives. Il s'agit, particulièrement, de relever à quels moments la banque est interpellée, selon quel formalisme et comment doit-elle réagir. Autrement dit, ce qu'elle doit faire, ce qu'elle doit s'abstenir de faire et comment s'y conformer pour préserver ses intérêts sans encourir le risque d'engager sa responsabilité.

Les procédures collectives sont très complexes et constituent un véritable régime juridique d'exception : Un régime très opaque, avec beaucoup d'intervenants, beaucoup de procédures et des délais de forclusion. En parallèle, des enjeux financiers considérables et des clients souvent malhonnêtes. La vigilance de la banque est, alors, appelée à être renforcée, aussi bien pour préserver ses intérêts que pour prévenir la mise en jeu de sa responsabilité.

Aussi, l'atelier comprend-il deux modules intimement liés : le premier traite de la responsabilité bancaire dans les opérations de crédit aux entreprises et le second de la protection des créances bancaires à l'occasion des procédures collectives.



**ANIMATEUR DE  
L'ATELIER**

Monsieur **Abdeljalil ELHAMMOUMI**, Docteur en Droit. Il a une expérience aussi riche que variée dans le domaine du conseil, de la banque, de la bourse et de la communication. Il a, notamment, été responsable du département en charge du conseil juridique du réseau et du contentieux en responsabilité au sein d'une grande banque marocaine.

Mr. **ELHAMMOUMI** est l'auteur d'un ouvrage sur les procédures collectives en Droit marocain.

## ATELIER PROTECTION DES CRÉANCES BANCAIRES & RESPONSABILITÉ DE LA BANQUE DANS LES OPERATIONS DE CREDITS AUX PME

### OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier tend à sensibiliser les participants sur l'importance des risques juridiques pour la responsabilité de la banque inhérents aux opérations de crédit, ainsi que sur le caractère exceptionnel des procédures collectives et le danger qu'elles présentent sur les créances bancaires. Il tend, également, à leur enseigner les réflexes juridiques nécessaires à la protection de la banque, aussi bien contre la mise en jeu de sa responsabilité que contre la perte de ses créances.

Il vise, en particulier, à permettre aux participants :

- de se familiariser avec le mode de raisonnement juridique ;
- de connaître les fondamentaux juridiques en matière de responsabilité ;
- de connaître les procédures collectives ;
- de localiser les risques juridiques dans les opérations de crédit et les procédures collectives ;
- de connaître les outils et les mécanismes et de développer les réflexes à même d'atténuer le risque juridique inhérent aux opérations de crédit et de protéger les créances de la banque à l'occasion des procédures collectives.

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

A partir de règles et de principes à valeur théorique et normative et sur la base d'applications jurisprudentielles récentes, l'atelier tendra à étudier et à analyser les principales situations porteuses de risques juridiques pour la banque, en partant de la ou des fonctions (champs d'intervention) des participants.

L'atelier favorise une démarche pédagogique privilégiant la simplification des référentiels juridiques pour les participants qui n'ont pas généralement une formation juridique et d'alimenter l'analyse de ces référentiels par des applications jurisprudentielles pratiques et l'étude de cas réels proposés par les participants eux-mêmes et tirés, de préférence, de leur quotidien professionnel.

### PERSONNE CONCERNÉES

L'atelier s'adresse aux responsables de comptes entreprises au sein des directions commerciales et des agences de banques.

ATELIER  
PROTECTION DES CRÉANCES BANCAIRES  
&  
RESPONSABILITÉ DE LA BANQUE DANS LES OPÉRATIONS DE  
CREDITS AUX PME

**PLAN SOMMAIRE DE L'ATELIER**

**1<sup>re</sup> journée**

Module n° 1 : La responsabilité bancaire dans les opérations de crédit aux entreprises

- Fondamentaux juridique de la responsabilité ;
- Etendue juridique de la notion de crédit ;
- Le contrat d'ouverture de crédit : principal moyen de gestion des risques ;
- Prévention contre la responsabilité de la banque à l'occasion de l'octroi de crédit ;
- Responsabilité de la banque en matière d'utilisation des concours financiers bancaires ;
- Prévention contre la responsabilité de la banque à l'occasion de la rupture du crédit ;
- Etendue de la responsabilité de la banque à l'occasion des procédures de redressement et de liquidation judiciaires.

**2<sup>e</sup> journée**

Module n° 2 : La protection des créances bancaires à l'occasion des procédures collectives

- Présentation générale du régime exceptionnel des procédures collectives ;
- Présentation et analyse des étapes à risque pour les créances bancaires ;
- Etude des moyens de protection de la créance bancaire dans le cadre des procédures collectives.

**SUPPORT PEDAGOGIQUE**

L'ouvrage de l'animateur sur le « Droit des difficultés de l'entreprise », édition 2005 en plus du document de la présentation..



**جامعة الأخوين**  
**AL AKHAWAYN**  
**UNIVERSITY**

**Al Akhawayn University  
Executive Education Center  
Ave Hassan II BP 104  
Ifrane 53000**

**Maroc  
Tel: 035 86 23 07 Fax: 035 86 23 07  
Email: eec@aui.ma**